

Les subsides

Je veux dire quelque chose à propos de répandre la peur. Ce matin, en posant une question, le député a dit très clairement qu'il s'oppose aux offices de commercialisation et à la gestion de l'offre des produits agricoles. En parlant de peur, si c'est aussi la politique du gouvernement conservateur, les députés conservateurs des régions rurales, et je vois le député d'Assiniboia (M. Gustafson) à la Chambre, devraient avoir vraiment peur. Je dis cela parce que les agriculteurs du pays savent que la seule façon pour eux de survivre avec presque tous les produits qu'ils cultivent, c'est d'avoir des offices de commercialisation et la gestion de l'offre. En parlant de peur, voilà vraiment quelque chose à craindre.

[Français]

M. le vice-président: Nous allons poursuivre le débat avec l'honorable député de Trois-Rivières (M. Vincent).

● (1550)

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole dans ce débat, suite aux commentaires du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) et j'espère avoir la possibilité de réveiller un peu mon collègue d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) qui semblait s'endormir avec les commentaires de son collègue. Et il est important de faire le point sur les intentions du gouvernement en matière de réforme fiscale. Vous vous souviendrez, monsieur le Président, et je ne veux pas retourner au début de 1984, mais vous vous souviendrez que lorsque nous avons été élus, nous avons promis comme gouvernement un programme complet de renouveau économique et ce programme complet de renouveau économique incluait l'amélioration du régime fiscal. Et vous comprendrez, monsieur le Président, que lorsqu'on parle d'une réforme fiscale, on ne parle pas simplement comme à tous les ans d'un budget avec quelques modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu au niveau des particuliers, au niveau des corporations ou au niveau de la taxe de vente fédérale. On parle vraiment d'une réforme fiscale qui sera aussi importante que la dernière qu'on a connue et qui date de 1971. Et en juillet dernier, monsieur le Président, le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé son intention de procéder à l'étude des options qui pouvaient s'offrir au gouvernement pour justement faire une refonte en profondeur du système fiscal canadien. Et en octobre, il émettait les principes directeurs qui le guident. Et vous me permettez, monsieur le Président, d'en faire la nomenclature.

Premièrement, l'équité. Deuxièmement, la simplicité. Troisièmement, la facilité d'observation. Quatrièmement, l'équilibre. Cinqièmement, la stabilité. Sixièmement, la compétitivité internationale. Septièmement, la croissance économique. Huitièmement, les priorités canadiennes. Neuvièmement, les mesures de transition. Et enfin, monsieur le Président, la consultation.

Alors ces dix principes directeurs guident le ministre des Finances vers la réforme fiscale et le Livre blanc que l'on connaîtra le 18 juin prochain. Mais pourquoi? Que nous apportent ces principes-là, monsieur le Président?

D'une part, je pense qu'il est primordial d'assurer une répartition plus équitable du fardeau fiscal et de faire en sorte que les contribuables canadiens, dans une même situation, paient le même montant d'impôt. S'assurer en même temps que les entreprises paient leur juste part d'impôt au niveau de notre

régime fiscal. Et vous savez, monsieur le Président, je ne nommerai pas les aberrations de l'ancien gouvernement libéral en termes de régime fiscal. Qu'on nomme juste en passant le crédit d'impôt à la recherche scientifique qui a fait perdre des milliards de dollars au gouvernement canadien et, automatiquement, à ceux qui vraiment en avaient besoin.

Monsieur le Président, j'attendrai les questions de mon collègue d'Ottawa—Centre avant de répondre.

Un autre point, monsieur le Président, qu'il est important de réitérer et je me souviens lorsque j'étais secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, l'honorable Perrin Beatty, nous avons affirmé que l'autocotisation devait rester le système au pays et que les Canadiens devaient travailler de concert avec leur gouvernement à ce niveau. Cela ne signifie pas, monsieur le Président, que la simplification du régime fiscal n'est pas de mise.

Il faut également, en même temps, rééquilibrer les sources de recettes de l'État. Et pour faire cela, monsieur le Président, on doit s'organiser pour dépendre moins du régime fiscal des particuliers et, en même temps, que les contribuables canadiens aient plus d'argent dans leurs poches. C'est cela le but de la réforme fiscale. Les Canadiens qui ont payé trop d'impôt se verront avec des montants d'argent plus élevés dans leurs poches. Les entreprises qui ont bénéficié des avantages induits de l'ancien gouvernement se retrouveront taxés à un montant juste et raisonnable. Et en même temps, monsieur le Président, comme gouvernement, nous aurons l'argent nécessaire pour continuer le développement économique entrepris, pour continuer les programmes que l'on connaît au Canada et qui vont très bien. Mais en même temps, monsieur le Président, là, on parle «en région», on parle «en province», on parle au pays, mais il faut également penser que notre système fiscal canadien doit faire la concurrence avec les autres pays. On doit, au niveau international, être capable de faire la concurrence avec les États-Unis, le Japon, la France, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Grande-Bretagne, qui sont, pour plusieurs d'entre eux également, en train de réviser leur politique fiscale.

Il faut, monsieur le Président, que notre régime fiscal canadien en soit un juste, en soit un équitable et en soit un qui se rapporte strictement à la fiscalité, et non pas un régime, une loi de l'impôt qui fait du développement régional, qui fait du développement économique. Notre régime fiscal doit aider notre économie canadienne, mais notre loi de l'impôt ne doit pas faire du développement régional. En même temps, monsieur le Président, cette réforme fiscale-là doit faire en sorte de créer un climat favorable pour que les gens au pays, en ayant un peu plus d'argent dans leurs poches, puissent investir au niveau régional dans votre circonscription, monsieur le Président, dans la circonscription de Trois-Rivières, dans la circonscription de mon collègue ici, puissent investir et aient confiance en l'économie canadienne et, naturellement, en leur régime fiscal. Or, monsieur le Président, ces grands principes-là, ce sont ceux-là qui sous-tendent la réforme fiscale que le ministre des Finances déposera le 18 juin prochain.